

La flambée du prix des matières premières

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire du Covid a eu de multiples répercussions dans le monde du travail : activité réduite, conditions de travail dégradées, contraintes dues au télétravail, etc. La pandémie a provoqué une crise économique d'une ampleur inédite, et qui ne semble pas vouloir s'arrêter.

Le monde de la construction en subit les conséquences directes avec les réunions repoussées, les validations tardives, les délais d'approvisionnement rallongés, ou les chantiers ralentis. Une autre de ces conséquences ? La flambée du prix des matières premières.

Flambée du prix des matières premières : constat

Il ne cesse d'augmenter depuis plusieurs mois, et ce pour plusieurs raisons : désorganisation des chaines de production, accroissement des coûts du transport, pénuries de certains matériaux (acier, cuivre et même bois de construction).

Selon la Fédération Française du Bâtiment (FFB), **les prix grimpent de 20, 30 et parfois même jusqu'à plus de 40%**. Les chiffres effraient et parlent d'eux-mêmes. Sur les 10 derniers mois, **aucune matière n'a été épargnée** : PVC, cuivre aluminium, acier, bois, polystyrène, polyuréthane. Tout y passe.

Quelles conséquences ?

Les professionnels du bâtiment sont inquiets et ont bien des raisons de l'être.

Si les chantiers signés avant fin 2020 risquent de se retrouver en perte, force est de constaster que les chantiers actuels, eux, se retrouvent obligés de hausser leurs prix. Les marges diminuent, les tarifs augmentent, **le marché est déstabilisé**.

Qui dit pénurie de matériaux dit aussi retard du chantier. Qui dit retard, dit **pénalités de retard**. La conséquence peut être catastrophique pour certaines entreprises. Certaines choisissent de commander la totalité des matériaux qu'ils trouvent pour ne pas avoir à les payer plus chers plus tard. D'autres préfèrent ne pas livrer plutôt que de livrer à perte.

Est-ce un phénomène conjoncturel et passager, ou les prix hauts vont-ils perdurer ? Dans tous les cas, e**n tant que programmistes il est de notre devoir de prévenir les maitrises d'ouvrage et de les informer sur l'impact du coût des travaux**. Nous pouvons en subir les conséquences nous aussi : si tout ce qu'il se passe en aval de notre travail n'avance plus, nous serons forcément impactés.

Comment faire face et assurer la continuité de l'activité ?

Personne n'y croyait au début, pourtant maintenant nous le savons : cette crise sanitaire est loin d'être terminée. Nous faisons donc face à une situation qui va durer, et qui aura un réel impact sur le futur.

Face à une telle flambée des prix, **la FFB incite l'État à faire valoir auprès des acteurs les préconisations en matière d'indexation des marchés**, tant dans le public que dans le privé.

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du Bâtiment (Capeb) a récemment interpelé le ministre de l'économie en appelant aux **"bonnes pratiques"** permises par le code de la commande publique :

- Ne pas avoir systématiquement recours aux marchés à prix ferme, au profit de **marchés à prix révisables**.
- **Adapter les paramètres de l'actualisation** en cas de marché à prix ferme.
- Prévoir un **délai de validité des offres très limité** dans le temps afin de ne pas exposer les entreprises à des aléas économiques majeurs.
- Accorder une **attention particulière au choix des indices** afin que l'actualisation ou la révision traduise bien les variations économiques liées à la prestation réalisée par l'entreprise.
- Intégrer un **indice supplémentaire** dans une formule paramétrique lorsqu'un poste de charges est sous-estimé dans l'index BT de référence par rapport à la prestation réellement exécutée.

Et le côté positif dans tout ça ?

Dans toute épreuve, il faut voir l'aspect bénéfique. Le confinement aura par exemple permis à de nombreuses personnes de vouloir **améliorer leur lieu de vie / travail**, et donc de **procéder à une rénovation énergétique** de leur foyer.

Concernant la flambée du prix des matières premières, le côté positif pourrait se révéler extrêmement bénéfique pour la planète. En effet, **s'il y a un domaine qui peut bien profiter de la crise, c'est celui du recyclage des matériaux, et donc du réemploi !** Jusque-là réservées aux clients souhaitant réduire leur empreinte environnementale, les filières de valorisation sont mises sur le devant de la scène. ***L'économie circulaire refait surface, il est temps de la mettre à profit !***

S.B.